



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2023



ÉDITO

Nous sommes déterminés à maintenir la production agricole française et à assurer la qualité de l'alimentation pour nos concitoyens.

Nous sommes les entrepreneurs du vivant et sommes conscients des profondes mutations et des enjeux de nos métiers.

Parce que la formation professionnelle continue est indispensable à l'évolution de tout être dès lors qu'il embrasse un nouveau contexte, synonyme d'arbitrage et de décisions, ne pas le considérer serait une erreur majeure.

Tout au long de l'année 2023, les équipes politiques et techniques de VIVEA ont accompagné les chefs d'entreprise agricole afin que se développe une offre de formation en adéquation avec leurs besoins. De nouveaux appels d'offres spécifiques stratégiques ont fait l'objet de travaux au sein des comités VIVEA régionaux et territoriaux portant notamment sur la gestion de l'eau, la transition agro environnementale, la création de valeur, la transmission. L'acquisition de compétences en gestion d'équipe, associés ou salariés, l'accueil de nouveaux profils en agriculture est et sera demain d'actualité, face au renouvellement des exploitants.

Nous observons une augmentation des heures de formation de 9 % par rapport à 2022. 21,7 % des chefs d'entreprise agricole se sont formés en 2023 et 46 % d'entre eux ne s'étaient pas formés en 2021 et 2022. Ce taux d'accès moyen à la formation peut augmenter puisque certains départements l'affichent à 34 %. Nous pouvons nous en réjouir mais il faut poursuivre les efforts.

Il est impératif de poser la formation comme pierre angulaire à la recherche de valeur ajoutée, à l'adaptation des exploitations aux enjeux actuels et futurs, au bien-être des agricultrices et des agriculteurs.

Ne lâchons rien et soyons farouchement attachés au développement de la formation, pour tous et sur tout le territoire, sésame de montée en compétences et donc d'autonomie.

*Marianne DUTOIT
Présidente de VIVEA*

8

LA STRATÉGIE

AU SERVICE DES CHEFS D'ENTREPRISE AGRICOLE

Nos travaux et engagements
Focus partenariats techniques

20

DÉVELOPPER LA FORMATION

Principaux projets de développement de la formation 2023
Développer son autonomie alimentaire par la formation
Un vif intérêt des prestataires de formation pour cette première année de mise en œuvre
Le parcours de formation des référents bien-être animal
Évaluation des formations labellisées BEA : 8 répondants sur 10 sont satisfaits
Les formations labellisées écophyto & renouvellement du certiphyto

27

LES TEMPS FORTS

De janvier
à décembre

SOMMAIRE

30

**DÉVELOPPER
LA FORMATION
(SUITE)**

Conforter la position du chef d'entreprise et créer de la valeur
Répondre aux enjeux environnementaux, économiques et sociétaux
Accompagner les agriculteurs
Déployer les solutions digitales

48

**OPTIMISATION
DES FINANCEMENTS**

Partenariats financiers
Chiffres clés

ORGANISATION

Conseil d'administration

au 31 décembre 2023

ORGANISATIONS SYNDICALES AGRICOLES REPRÉSENTATIVES

FNSEA

Stéphane AUROUSSEAU
Jean-Michel BERTAUX
Jérôme COULON
Marianne DUTOIT (*Présidente*)
Denis PINEAU

JEUNES AGRICULTEURS

Rémi AGRINIER
Pierrick HOREL
François-Xavier HUPIN
(*vice-président*)

CONFÉDÉRATION PAYSANNE

Emmanuelle BILLARD

COORDINATION RURALE

Yvette LAINE

ORGANISATIONS AGRICOLES À VOCATION GÉNÉRALE

CHAMBRE D'AGRICULTURE FRANCE

Pierre COLIN
Françoise CRETE
Gilbert GUIGNAND
(*1^{er} vice-président*)

CNMCCA

Sébastien CHEVALIER
Christine GANDON (*trésorière*)
Cédric SAUR

Commissaire
du Gouvernement :
Mathieu BOOGHS

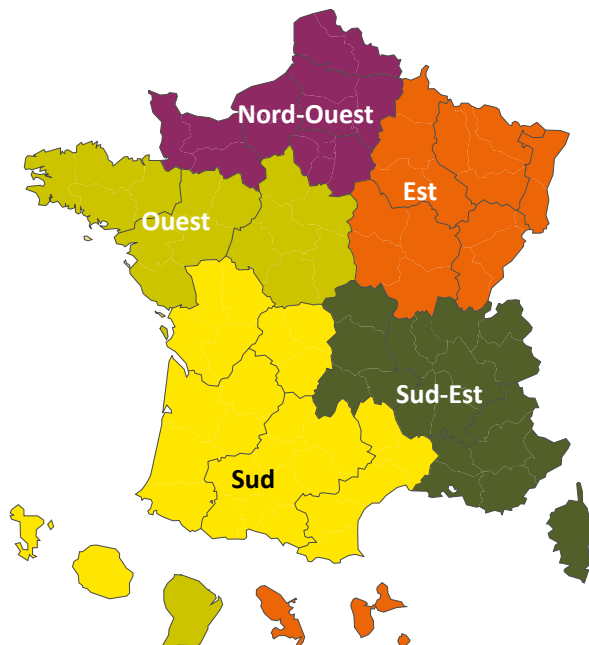
Contrôleur général
économique
et financier :
Franck RÉTHORÉ-COLIN

LES COMITÉS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX



13 comités régionaux, 5 comités DOM et 16 comités territoriaux.

5 DÉLÉGATIONS RÉGIONALES



Siège :

- Direction générale
- Pôle administratif et financier
- Pôle développement des compétences et innovation



LA STRATÉGIE

AU SERVICE DES CHEFS D'ENTREPRISE AGRICOLE

Le développement et la transformation des entreprises et des exploitations agricoles est une nécessité permanente. La formation y contribue en dotant les chefs d'entreprises de compétences nouvelles et durables, en phase avec le contexte et les enjeux qui en découlent.

Penser la formation comme un outil d'aide à la décision est un gage de réussite, de réassurance, de bien-être pour les chefs d'entreprise, quelle que soit la filière dans laquelle ils opèrent.

L'étude du contexte, la prospective à 5-10 ans des transformations de l'agriculture et les impacts induits sur les exploitations amènent la réflexion sur les nouvelles compétences à acquérir. Cet exercice demande de l'expertise, de l'attention et de la pédagogie. Il conviendra de construire toujours et encore des formations sur mesure à destination des chefs d'exploitation, en cohérence parfaite avec leurs besoins, leurs attentes mais aussi, et de plus en plus, leurs exigences en matière de qualité et leurs disponibilités.

Tous ensemble, continuons à écouter, à innover et à développer pour que les formations soient au cœur des stratégies de développement dans une France souveraine en alimentation, en façonnage et entretien des paysages si chers à tous.

2023, UN ENJEU PORTÉ PAR TOUS : CELUI DE LA RELANCE DE L'ACTIVITÉ FORMATION

Bien qu'encore timide, 2023 a affiché une augmentation de l'activité en heures de formation soit 1 892 000 heures stagiaires, près de 160 000 heures supplémentaires par rapport à 2022. L'activité est hétérogène entre régions françaises et peut encore se développer.

21,7 % des exploitants agricoles se sont formés (au moins une formation), notre ambition était fixée à 25 %.

Des moyens ont été développés par les élus VIVEA et les équipes techniques sur l'ensemble des territoires avec des rencontres assurées auprès de tous les organismes de formation afin de leur présenter les orientations formation décidées en conseil d'administration mais également dans les comités régionaux et territoriaux VIVEA. Des appels d'offres spécifiques ont été lancés notamment sur les préoccupations majeures que sont la transmission, la création de valeur ajoutée, les relations humaines mais encore et toujours, l'adaptation au changement climatique, la transition écologique, la communication positive notamment. Près de 400 rencontres avec les prescripteurs de formation et les filières agricoles ont été assurées afin de développer une commande formation et la mise en œuvre d'actions formation sur les territoires pour les contributeurs VIVEA.

Inscrire la formation comme un domaine stratégique dans les organisations de développement agricole permettra de relancer l'activité. Les chefs d'exploitation sont en demande et l'offre doit être au rendez-vous, au bon moment. Développons ensemble et accélérons la transformation des exploitations agricoles par la formation.

Conseil consultatif des Présidents de VIVEA - 9 novembre 2023



Nos travaux et engagements

UN PLAN STRATÉGIQUE 2021-2026 ENRICHIS ET RÉVISÉ JUSQU'EN 2026

Le Plan Stratégique VIVEA d'une durée de 6 ans, en adéquation avec la durée de mandature des élus VIVEA, a fait l'objet d'un bilan à mi-parcours en 2023. Celui-ci a permis d'une part de mesurer si le plan de formation réalisé de 2021 à 2022 était bien conforme avec les orientations approuvées par le conseil d'administration et les élus des comités régionaux et territoriaux et d'autre part, revoir le contexte et ajuster le cas échéant, les compétences de demain.

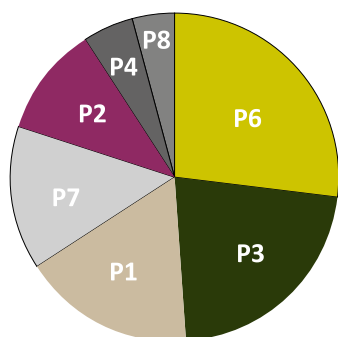
Dès le mois de février, l'ensemble des 450 élus VIVEA, mandatés par toutes les organisations professionnelles agricoles, se sont réunis pour dresser un bilan au niveau national mais aussi au sein de chaque région et mesurer l'activité réalisée sur les deux premières années du plan.

Pour rappel, les priorités du Plan Stratégique 2021-2026 votées en avril 2020 sont les suivantes :

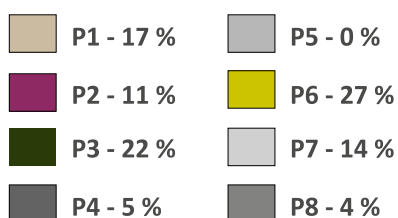
- P1 : Conforter la position du Chef d'entreprise ;
- P2 : Créer de la valeur ajoutée ;
- P3 : Préserver l'environnement, le climat et le bien-être animal ;
- P4 : Développer l'efficacité et la qualité de vie au travail ;
- P5 : Déployer les solutions digitales.

Les demandes de formation proposées et financées par VIVEA en 2021 et 2022 sont en adéquation

avec les priorités du Plan Stratégique pour 54 % des heures financées et près de 4 millions d'heures financées :



RÉPARTITION DES 3 795 000 H/S



Les 46 % restants concernent pour 27 % des formations techniques, 14 % les formations certiphyto et 4 % des formations diplômantes dans le secteur agricole ou non agricole.

Le contexte a été révisé pour tenir compte notamment de l'entrée en guerre de la Russie avec l'Ukraine, impactant fortement l'agriculture européenne et française, le conflit latent Chine Taiwan, la nécessité de souveraineté alimentaire et les grands enjeux du renouvellement des générations, l'installation et la transmission des entreprises, la nécessité de renforcer la résilience des exploitations mais aussi celle des chefs d'exploitation face aux aléas climatiques, à la volatilité des prix, à la concurrence.

Les impacts de ces nouveaux contextes ont affirmé la nécessité d'acquisition de compétences supplémentaires, renforçant ainsi le Plan Stratégique 2021-2026 avec notamment :

PLAN STRATÉGIQUE

RÉVISÉ



CONFORTER LA POSITION DU CHEF D'ENTREPRISE

- L'évolution de son système de production en organisant et en contractualisant des biens et services avec d'autres agriculteurs.



CRÉER DE LA VALEUR

- Raisonner la production d'énergies renouvelables en tenant compte de sa stratégie d'exploitation, des impacts sur ses productions et dans les territoires.



PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT, LE CLIMAT ET LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

- Un renforcement sur l'optimisation de la richesse des sols et des paysages.



DÉVELOPPER L'EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- Un renforcement du développement des compétences à l'innovation managériale, au dialogue chef d'entreprise/salarié, à la santé sécurité et au développement de la résilience du chef d'entreprise.

Le Plan Stratégique 2021-2026 révisé a été approuvé le 28 juin 2023 par le conseil d'administration et sera la référence jusqu'en avril 2026, date à laquelle sera présenté un nouveau Plan Stratégique 2027-2032.



Nos travaux et engagements



PACTE DE LOI D'ORIENTATION ET D'AVENIR AGRICOLES

Le printemps 2023 a fait l'objet de nombreux rendez-vous avec le ministère de l'Agriculture. VIVEA a participé tant au niveau national que dans toutes les régions, aux trois groupes de travail réunis pour construire le Pacte de Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles :

- ▶ Orientation et formation ;
- ▶ Installation et transmission ;
- ▶ Changement climatique.

Outre les réunions en présentiel et distanciel, VIVEA a également émis des contributions écrites pour deux de ces premiers groupes de travail en tant que financeur et expert de la formation professionnelle des chefs d'exploitation agricole et a fait des propositions quant à l'accompagnement de l'installation et de la transmission mais aussi l'accompagnement, par la formation, de l'adaptation des entreprises au changement climatique.

Le PLOAA sera présenté en conseil des ministres le 3 avril 2024 soit un an après le démarrage des travaux et sera discuté à compter du 13 mai 2024 dans les assemblées pour une publication des textes prévus au cours de l'été 2024.



LA FORMATION AU SERVICE DE L'INNOVATION MANAGÉRIALE : UN ATELIER VIVEA POUR COMPRENDRE, ÉCHANGER ET S'ENGAGER À NOUVEAU

Le 8 novembre 2023, VIVEA a organisé à Paris un atelier intitulé « la formation au service de l'innovation managériale » afin de faire prendre conscience de l'urgence de s'intéresser au développement des compétences managériales et de développer les formations qui viendront nourrir la priorité 4 du Plan Stratégique.

Dans les 10 ans à venir, 100 000 chefs d'exploitation seront susceptibles de prendre leur retraite.

Le renouvellement des générations et la recherche du bien-être au travail est un sujet à prendre en compte. Comment assurer l'attractivité des métiers en agriculture, comment mieux attirer et accueillir les nouveaux arrivants sur les exploitations, comment les fidéliser et les intéresser à nos métiers ? Comment accompagner les chefs d'exploitation agricole à se former au management, adopter les bonnes postures, donner aux salariés l'envie de les rejoindre sur leur exploitation ?

Le Conseil d'Administration de VIVEA, depuis plusieurs années, oriente ses financements sur les relations au travail et souhaite que se développe une offre de formation sur cet enjeu qui sera crucial dans les prochaines années.

Au cours de cet après-midi de réflexion, de nombreux intervenants ont aidé à mieux comprendre ce que l'on peut entendre et attendre du management afin de définir les besoins en compétences des employeurs pour mieux accueillir les salariés et les fidéliser mais aussi pour les mobiliser et leur donner envie de se former au management.

Confiance, réciprocité, engagement, animateur d'équipe mais aussi régulateur des émotions telles sont les compétences à développer pour les « managers » au côté de l'organisation du travail au quotidien. Parce que les salariés arrivent de plus en plus souvent d'horizons divers avec des aspirations nouvelles à prendre en compte, et des expériences autres en entreprise, l'agriculteur doit aussi développer un management innovant.

Près de 170 personnes ont participé à cette réflexion en présentiel et en distanciel, affichant un réel intérêt à cet enjeu de taille.

Maurice THEVENET - 8 novembre 2023



Nos travaux et engagements

COTISANTS DE SOLIDARITÉ : ÉVOLUTION DES TEXTES CONCERNANT LE RECOUVREMENT DE LA COTISATION À LA FORMATION


UNE DEMANDE PORTÉE PAR L'ENSEMBLE DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES,
À L'INITIATIVE DE VIVEA

Après deux années d'argumentaires et de négociation, le décret permettant à toute personne sous statut « cotisant de solidarité » de pouvoir être appelée d'une cotisation à la formation professionnelle, quelle que soit sa date d'entrée et quel que soit son revenu, est paru au journal officiel le 29 décembre 2023 (Décret n° 2023-1360 du 29 décembre 2023 relatif au recouvrement de la contribution à la formation professionnelle continue des cotisants de solidarité).



VIVEA DÉVELOPPE SES OFFRES DE SERVICES SUR TOUS LES TERRITOIRES AVEC FORCE ET CONVICTION : LES RÉSULTATS SONT AU RENDEZ-VOUS

Dans le cadre de son offre de service prescripteurs, VIVEA a initié sur l'ensemble de ses délégations, des contacts avec les filières bovines (lait et viande), ovine, caprine, équine, porcine, avicole, viticulture, grandes cultures, fruits et légumes, maraîchage, betteraves, chanvre, apicole, paysage, entrepreneurs du territoire, afin d'analyser leurs besoins en formation et favoriser le développement des formations. Près de 400 contacts et rencontres ont été initiés au sein des départements avec des prescripteurs dont certains se sont concrétisés par la mise en œuvre de plans de formation pour leurs adhérents.



93 campagnes de communication directe (1 million de mails) auprès des contributeurs VIVEA ont été réalisées par les 5 délégations de VIVEA et le siège national afin de présenter les formations financées dans leur département visant à déclencher le départ en formation.

De nombreux prestataires de formation ont pu bénéficier de l'offre de service marketing VIVEA.

Ces rendez-vous ont été fortement appréciés, l'objectif étant d'améliorer la mobilisation des chefs d'entreprise agricole pour un départ en formation. Cette offre de service a été développée soit intra organismes de formation soit inter organismes de formation par des conseillers VIVEA sur l'ensemble du territoire métropolitain et dans les DOM.

Nos travaux et engagements

LA POLITIQUE QUALITÉ FORMATION VIVEA EN 2023

La politique qualité formation, mise en place depuis 2011, permet aux organismes de formation certifiés Qualicert de bénéficier d'une valorisation financière en lien avec la reconnaissance de leurs engagements dans la démarche allant au-delà de Qualiopi. Dans ce même cadre, les certifications reconnues comme équivalentes à Qualicert peuvent bénéficier de cette valorisation.

En 2023, l'action sur la politique qualité poursuit son cours pour inciter les organismes à se faire certifier bien qu'il n'y ait pas d'obligation à ce jour pour accéder aux financements VIVEA.

Certification QUALICERT & autres certifications reconnues équivalentes

Valorisation financière +2 € par heure stagiaire sur toute la durée de la certification.



Certification QUALIOPi

Valorisation financière +3 € par heure stagiaire la 1^{ère} année de certification.



Les réalisations 2023 :

- Mise en place de webinar qualité annuel à destination des prestations de formation certifiés QUALICERT ;
- Étude du panorama des prestataires de formation certifiés QUALIOPi travaillant avec VIVEA.

Les résultats de la politique qualité formation VIVEA

1 759

prestataires de formation VIVEA certifiés QUALIOPi en 2023.

106 d'entre eux ont bénéficié d'une valorisation financière pour leur 1^{ère} année

138

prestataires de formation VIVEA sont certifiés QUALICERT.

137 en 2022

132 en 2021

74 en 2020

65

prestataires de formation VIVEA ont une certification reconnue équivalente à QUALICERT.

CONVENTIONS DE GESTION REVISITÉES ET SIGNÉES AVEC LA MSA

VIVEA et la MSA ont toiletté et signé leurs conventions de gestion fin 2023, après deux années de réécriture, pour donner suite aux différents textes législatifs précisant les nouveaux modes de recouvrement de la cotisation à la formation professionnelle, suite à la réforme de la formation professionnelle continue.

La Mutualité Sociale Agricole recouvre la cotisation à la formation professionnelle continue auprès de l'ensemble des chefs d'exploitation, entreprises du paysage, entrepreneurs des territoires, cotisants de solidarité, conjoints collaborateurs et aides familiaux et reverse cette somme à France Compétences. France Compétences la reverse à VIVEA en prélevant 1 % au titre du Conseil en Evolution Professionnelle et 4 % au titre du Compte Personnel de Formation.

Une convention nationale et cinq conventions avec les départements d'outre-mer (Guyane, Martinique, Guadeloupe, Ile de la Réunion et Mayotte) ont été rédigées et signées, rappelant les engagements des parties et notamment la production mensuelle de la base de données permettant à VIVEA de connaître l'ensemble de ses contributeurs et fixant les frais de gestion.

Nous souhaitons souligner que ce partenariat officiel et législatif est aussi un partenariat entre hommes et femmes de nos deux entités et qu'il a permis de travailler sereinement dans l'intérêt des entreprises agricoles.



VIVEA ET L'INRAE ASSOCIÉS SUR UNE ÉTUDE COMMUNE PORTANT SUR LES COURANTS INDUITS EN ÉLEVAGE

Les impacts des champs électriques/électromagnétiques et/ou des courants induits sur les animaux suscitent de nombreuses questions. Il s'agit de l'objet de plusieurs saisines parlementaires et d'une commande ministérielle d'étude en juin 2023.

VIVEA fait partie d'un comité d'experts piloté par l'INRAE réunissant des chercheurs afin de travailler sur la problématique des courants induits en élevage depuis juin 2022. Le groupe s'est réuni à plusieurs reprises faisant valoir l'état de l'art scientifique, un état des lieux, un état des controverses. Le comité a répondu en avril 2023 à un appel à projet de recherche Energie durable 2023, lancé par l'ADEME. L'étude, menée par VIVEA, sera rattachée à ce projet et les résultats seront diffusés dans le cadre de cette recherche.

Depuis plusieurs années, près de 600 éleveurs se forment par an pour comprendre et solutionner les désordres observés sur leurs troupeaux (perte de rendement, nervosité, troubles du comportement...).

Au regard de ces éléments, VIVEA a engagé une évaluation auprès des stagiaires de ces formations afin de mesurer les compétences acquises auprès des stagiaires, la mise en place d'actions à la suite de la formation, le retour sur investissement constaté, l'efficacité des changements apportés et le maintien de cette efficacité dans le temps. Les résultats seront présentés en avril 2024.



CAPSAGRI - RENFORCER LES COMPÉTENCES POUR MIEUX ACCUEILLIR ET PÉRENNISER LE SALARIAT EN PRODUCTION AGRICOLE : VIVEA S'ASSOCIE AU GROUPE DE RECHERCHE

La synthèse de l'étude est à retrouver sur www.idel.fr

La formation permet de renforcer le capital humain indispensable au fonctionnement des entreprises et au-delà, de toute la société. C'est aussi le meilleur moyen pour proposer des emplois durables et de tous niveaux de qualification sur l'ensemble du territoire.

VIVEA s'est associé à de nombreux acteurs pour répondre à l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir », dans le cadre de France 2030, piloté par l'Idèle afin de répondre aux besoins des entreprises en matière de formations et de compétences nouvelles pour les métiers d'avenir.

Le diagnostic a porté sur :

- ▶ La caractérisation des profils des nouveaux salariés agricoles, leurs attentes, leurs besoins, leurs parcours de formation et professionnel avant l'entrée dans la profession agricole ;
- ▶ L'offre de formation existante pour les salariés intégrant les métiers de la production agricole comme pour les employeurs, en rapport avec les modes d'encadrement qu'ils proposent à ces nouveaux publics ;
- ▶ L'identification des nouvelles compétences nécessaires pour que le salarié puisse s'adapter à la transformation des systèmes induite par les changements globaux et les injonctions sociétales mais aussi pour l'employeur, mieux accueillir et fidéliser les nouveaux profils de salariés.

Cette étude a été diffusée et permettra aux acteurs de la formation de se saisir des orientations précieuses afin de construire une offre de formation en adéquation avec les besoins repérés. Dès novembre 2023, VIVEA a organisé un atelier national sur la formation et l'innovation managériale afin de lancer le déploiement massif de formations, pour répondre aux défis du renouvellement des générations en agriculture.





DÉVELOPPER LA FORMATION

Pour répondre aux enjeux majeurs auxquels sont confrontés les chefs d'entreprise agricole, VIVEA s'attache à développer une offre de formation adaptée à chaque territoire grâce à une analyse de besoins ciblés et à des prestataires de formation accompagnés sur ces enjeux. Permettre de s'adapter aux crises climatiques, économiques et sanitaires, développer la résilience, l'agilité et les compétences dans un environnement agricole en perpétuelle évolution sont les principaux enjeux auxquels VIVEA a répondu en 2023.

Grâce à des appels d'offres spécifiques, à la mobilisation de partenaires et prescripteurs, ainsi qu'à l'accompagnement des prestataires de formation, les comités VIVEA et le conseil d'administration ont joué un rôle déterminant dans :

- ▶ L'impulsion d'actions de formation spécifiques à la fonction de chef d'entreprise centrées sur la stratégie d'entreprise, la gestion des risques et la transmission ;
- ▶ La mise en œuvre de dispositifs de formation sur la création de valeur ;
- ▶ L'attention toujours portée aux questions d'efficacité et de bien-être au travail ;
- ▶ Le déploiement des formations sur le changement climatique avec des prolongements sur le marché carbone, les énergies renouvelables ou la problématique de l'eau ;
- ▶ L'investissement, toujours important, sur les formations de renouvellement du Certiphyto et bien-être animal ;
- ▶ La poursuite de l'accompagnement des prestataires de formation sur l'innovation pédagogique notamment sur les Formations Mixtes Digitales mais aussi sur la promotion et la mise en œuvre de la modalité pédagogique « accompagnement individualisé ».

PRINCIPAUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION 2023 À L'INITIATIVE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS VIVEA



CONFORTER LA POSITION DU CHEF D'ENTREPRISE

- ▶ Piloter et définir la stratégie d'entreprise
- ▶ Sécuriser son exploitation
- ▶ Communiquer positivement sur son métier et développer le dialogue avec la société
- ▶ Anticiper pour réussir sa transmission : formation et évaluation
- ▶ **283 641 heures/stagiaires soit 15% des H/S financées**
- ▶ **19 178 stagiaires**



CRÉER DE LA VALEUR

- ▶ Créer de la valeur sur son exploitation
- ▶ Optimiser sa commercialisation
- ▶ **201 245 heures/stagiaires soit 10% des H/S financées**
- ▶ **15 524 stagiaires**



PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT, LE CLIMAT ET LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

- ▶ Valoriser ses pratiques via le marché carbone
- ▶ Développer la multiperformance et l'agroécologie et innover dans ses pratiques
- ▶ Accompagner le Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Entreprises en Pays de la Loire ou les Réseaux d'Innovation et de Transfert Agricole à l'Île de la Réunion
- ▶ Formations labellisées bien-être animal
- ▶ Formations labellisées Ecophyto
- ▶ Formations sur l'autonomie protéique en élevage
- ▶ **471 400 heures/stagiaires soit 24% des H/S financées**
- ▶ **39 244 stagiaires**



DÉVELOPPER L'EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- ▶ Optimiser les relations humaines et l'organisation du travail
- ▶ Développer l'efficacité et le bien être au travail
- ▶ **111 362 heures/stagiaires soit 6% des H/S financées**
- ▶ **9 664 stagiaires**



DÉPLOYER DES SOLUTIONS DIGITALES

- ▶ Appel à innovation pour expérimenter de nouvelles formations sur l'agriculture numérique en Nouvelle-Aquitaine et Occitanie
- ▶ **5 493 heures/stagiaires soit 1% des H/S financées**
- ▶ **710 stagiaires**

DÉVELOPPER SON AUTONOMIE ALIMENTAIRE PAR LA FORMATION

Dans le paysage agricole en constante évolution, où un des enjeux est d'assurer la souveraineté protéique d'ici 2030, les chefs d'entreprise agricole sont en première ligne pour relever ce défi. Face à cette réalité, la formation à l'autonomie protéique émerge comme un levier précieux pour renforcer leur résilience et leur capacité à assurer la sécurité alimentaire et atteindre cet objectif.

Pour répondre à cet objectif, VIVEA s'est rapproché de l'IDELE (Institut de l'élevage) qui a développé le programme Cap Protéines. Ce projet vise à accroître l'autonomie protéique des élevages de ruminants et des territoires.

2023, UNE ANNÉE EXPÉRIMENTALE AVANT LE DÉPLOIEMENT DE FORMATIONS

Deux expérimentations de formation ont été lancées en Auvergne-Rhône-Alpes et Normandie pour :

- ▶ Identifier la possibilité d'enrichir les formations existantes avec les résultats de CAP Protéines ou d'autres résultats de structures ayant déjà travaillé sur le sujet ;
- ▶ Mobiliser plus d'éleveurs sur les thématiques s'orientant autour de la souveraineté protéique (l'autonomie nutritive, l'autonomie fourragère, la gestion des prairies, du pâturage, etc.).

ETAPE 1



DIAGNOSTIC ET ANALYSE

Une analyse de l'offre existante en région AURA et Normandie pour mener les expérimentations.

ETAPE 2



INGÉNIERIE DE FORMATION ET DÉPLOIEMENT POUR 2024

Travaux d'ingénierie : Normandie.
Ingénierie et déploiement d'AOS : AURA.

ETAPE 3



EXTENSION DU PROJET À D'AUTRES TERRITOIRES

Analyse sur les autres territoires au niveau national.

UN VIF INTÉRÊT DES PRESTATAIRES DE FORMATION POUR CETTE PREMIÈRE ANNÉE DE MISE EN ŒUVRE

Pour rendre attractives et efficaces les formations stratégiques pour les chefs d'entreprise agricole, VIVEA promeut depuis 2022 une nouvelle modalité pédagogique : l'accompagnement individualisé.

L'accompagnement individualisé s'inscrit dans un parcours de formation, comprenant des temps de formation collective de 14 heures minimum et d'un temps individualisé, entre 2 et 4 heures, adapté à la situation professionnelle de chaque stagiaire.

Il vise à améliorer la prise en compte de la personne dans le processus de formation pour lui permettre de développer ses compétences et son autonomie. Cette modalité offre ainsi davantage de valeur aux formations collectives.

Une communication dynamique auprès des prestataires de formation

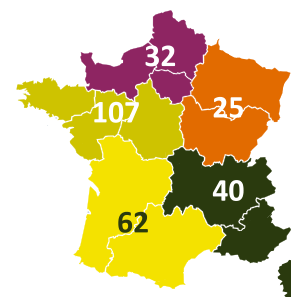
Début 2023, des réunions spécifiques « accompagnement individualisé » ont été organisées par les délégations VIVEA au regard de l'intérêt des prestataires de formation pour le sujet. L'objectif : prendre le temps d'expliquer le cadre de mise en œuvre pour que cette pratique exigeante apporte une réponse de qualité adaptée aux besoins des stagiaires.

Une forte mobilisation pour le référencement des formateurs

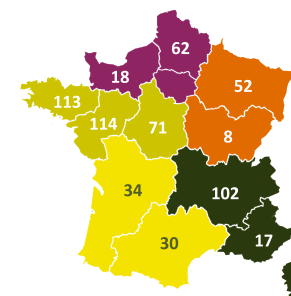
- ▶ 583 candidatures ont été déposées ;
- ▶ 7 commissions de référencement ont eu lieu pour étudier ces candidatures ;
- ▶ 266 formateurs ont été référencés en 2023 sur l'ensemble du territoire.

Les premières formations réalisées

- ▶ Les prestataires de formation ont déposé des projets de formation articulant un temps d'accompagnement individualisé aux formations collectives ;
- ▶ La durée moyenne du temps de l'accompagnement individualisé proposé est de 3,7 heures.
- ▶ Les priorités stratégiques les plus concernées en 2023 :
 - > 40,7 % - Priorité 4 : Développer l'efficacité et la qualité de vie au travail ;
 - > 35,2 % - Priorité 1 : Conformer la position du chef d'entreprise ;
 - > 22,5 % - Priorité 3 : Préserver l'environnement, le climat et le bien-être animal.
- ▶ 653 chefs d'exploitation ont bénéficié de cet accompagnement sur des thèmes pour lesquels le savoir-faire est primordial ou des situations professionnelles complexes.



Formateurs référencés par délégation



Répartition des stagiaires ayant suivi une formation avec accompagnement individualisé en 2023

Bien-être animal : les chiffres clés



LE PARCOURS DE FORMATION DES RÉFÉRENTS BIEN-ÊTRE ANIMAL

Toutes les informations sur le dispositif sont à retrouver sur www.vivea.fr

Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a fait évoluer la réglementation en matière de bien-être animal en demandant la désignation d'un référent bien-être animal dans tous les élevages de France à partir du 1^{er} janvier 2022. Le référent peut être le chef d'exploitation ou un salarié de l'exploitation. Il est chargé de sensibiliser au bien-être animal toutes les personnes exerçant leur activité en contact avec les animaux au sein de l'élevage.

Cette désignation s'est accompagnée de l'obligation de suivre un parcours de formation pour les référents bien-être animal dans les filières volailles et porcs. VIVEA a été missionné par le ministère pour mettre en œuvre le parcours de formation à destination des éleveurs chefs d'exploitation.

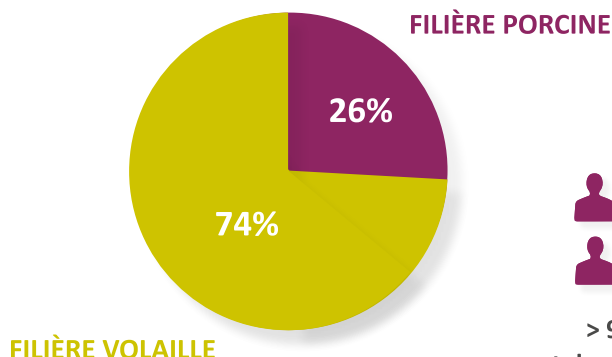
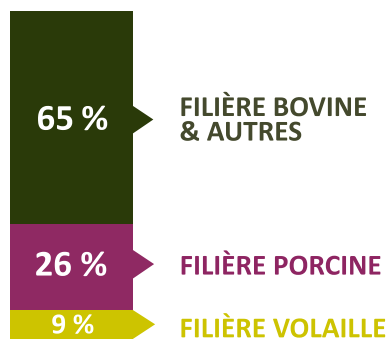
Les référents bien-être animal en élevage de porcs et de volailles doivent réaliser un parcours de formation composé de deux étapes obligatoires :

- ▶ Un module de formation à distance de 2 heures disponible sur la plateforme www.formation-referent-bien-etre-animal.fr ;
- ▶ Une formation labellisée bien-être animal de 7 heures minimum sur une des 4 grandes thématiques suivantes : approche globale du bien-être animal ; prévention de la souffrance, des blessures et de leurs conséquences ; prévention et maintien de la santé des animaux ; environnement de l'élevage et lien au bien-être.

VIVEA et l'écosystème formation :

- ▶ Des éleveurs qui continuent à se mobiliser.
 - > **1 477 formations labellisées en 2023**
 - > **12 950 stagiaires**

- ▶ Une forte affluence pour le module de formation à distance sur les fondamentaux du bien-être animal.
 - > **10 093 agriculteurs se sont formés en 2023**



> 9 participants sur 10
sont des chefs d'exploitation

ÉVALUATION DES FORMATIONS LABELLISÉES BEA : 8 RÉPONDANTS SUR 10 SONT SATISFAITS

L'évaluation du dispositif est à retrouver sur www.vivea.fr

Dans la perspective d'évaluer ces formations, VIVEA a commandé à BVA Xsight au premier semestre 2023, une enquête téléphonique auprès de 700 stagiaires chefs exploitation dont 300 éleveurs en activité Porc, 300 en activité Volaille et 100 en autres élevages. Elle a permis d'affirmer la forte satisfaction et l'utilité de cette expérience ressentie par les stagiaires. Sur un échantillon de 700 stagiaires chefs d'exploitation, 8 répondants sur 10 se déclaraient satisfaits de la formation.

Quelques extraits de l'évaluation :

81% des stagiaires pensent avoir acquis des connaissances utiles pour développer ou entretenir le bien-être animal.

Seule la moitié des participants déclarent que c'était quand même une bonne idée lorsqu'ils ont été informés de cette formation et de son caractère obligatoire, 10% étaient cependant réticents à suivre cette formation.

6 stagiaires sur 10 ont mis en pratique leurs connaissances ou compétences acquises lors de la formation, sachant que 15% déclarent qu'ils le faisaient déjà. Principalement, ils ont ou vont modifier les conditions de logements, mieux observer les animaux et mieux prévenir les maladies.

Salon International de l'Agriculture 2023, conférence VIVEA sur la thématique du bien-être animal :

VIVEA accompagne, par la formation professionnelle, les éleveurs à renforcer leurs connaissances sur le bien-être animal. À cette occasion, Dominique, éleveur de porcs dans le Finistère et Yannick, éleveur de volailles dans les Pays de la Loire, partenaires et formateurs ont pu partager leur expérience et témoigner sur les formations suivies et dispensées sur le sujet.



“ Le métier d'éleveur évolue énormément, d'où la nécessité de se former. Grâce à la formation sur le bien-être animal, j'ai enrichi mes pratiques. La bientraitance animale est indispensable pour la santé des animaux.

Dominique MORVAN
Éleveur de porcs ayant suivi une formation dispensée par Porc Armor Évolution



“ Ce qui est intéressant dans la formation, c'est de poser des mots sur ce que l'on voit au quotidien et d'orienter nos actions. Mon souhait est de former mes salariés au bien-être animal et de partager mes connaissances.

Yannick ROY
Éleveur de volailles ayant suivi une formation dispensée par la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire

LES FORMATIONS LABELLISÉES ECOPHYTO & RENOUELEMENT DU CERTIPHYTO

Le volume de stagiaires chefs d'entreprise agricole renouvelant leur Certiphyto a connu une envolée de +45 % entre 2022 et 2023. Pour rappel, le renouvellement doit être réalisé tous les 5 ans pour maintenir leur certification valide. Les exploitants représentent le plus grand nombre.

	PRIMO-CERTIFICAT	RENOUELEMENT	COMPLÉMENT EXPLOITANT VERS PRESTATAIRE	TOTAL
EXPLOITANT	3 879	28 140	41	32 060
PRESTATAIRE	39	1 042	0	1 081
CONSEIL	0	41	0	41
TOTAL	3 918	29 223	41	33 182

Le certificat individuel pour les produits phytopharmaceutiques (appelé Certiphyto) vise à attester de la compétence d'une personne à utiliser des produits phytosanitaires en toute sécurité et dans le respect de l'environnement. Il est obligatoire pour toute personne qui manipule, applique, conseille ou met en vente ces produits.

Le module de formation à distance pour renouveler son Certiphyto en complément des formations labellisées Écophyto.

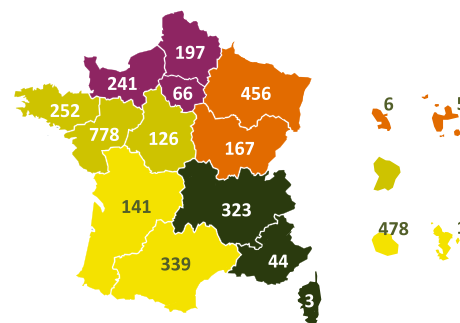
Les décideurs en entreprise non soumise à agrément (DENSA), soit les exploitants, mobilisent le dispositif spécifique VIVEA, conçu en accord avec le ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire.

► Les formations labellisées Ecophyto ont permis de former 53 661 stagiaires depuis le lancement en 2019, dont 7 642 en 2023, selon un cahier des charges précis :

- > si elles ont été suivies durant les 3 années précédant le renouvellement, sur un minimum de 14 heures ;
- > et complétées par un module à distance de 2 heures sur la réglementation et l'environnement, la protection de la santé des utilisateurs et la sécurité de l'application.

► Depuis les débuts du dispositif, 3 623 stagiaires exploitants agricole ont mobilisé ce module entre 2019 et 2023. Cette année a connu une hausse de +20 % de participants.

Avec le concours d'un comité d'expert, une nouvelle version du module de formation, prenant en compte les évolutions réglementaires dans le domaine, a été déployée en 2023.



Nombre de stagiaires exploitants agricole ayant renouvelé leur certiphyto depuis le lancement du dispositif en 2019 via le module

LES TEMPS FORTS 2023



JANVIER

VIVEA Sud a organisé un webinaire de promotion de l'Accompagnement Individualisé réunissant une cinquantaine d'organismes de formation.



webinaire sur l'accompagnement individualisé

FÉVRIER

VIVEA Sud a lancé des Appels À Innovation sur la création de valeur (Nouvelle-Aquitaine) et sur l'agriculture numérique (Occitanie et Nouvelle-Aquitaine).

VIVEA Nord-Ouest participe aux travaux de concertation sur le PLOAA (Pacte et la Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles) en Hauts-de-France, Normandie et Île-de-France jusqu'à avril.

MARS

VIVEA Nord-Ouest intervient lors de l'Assemblée Générale de l'UNEP Île-de-France.

Déplacement aux Antilles de VIVEA Est pour rencontrer les partenaires, prescripteurs et élus.



de gauche à droite : Catherine CARRY, Michel CORBIN, Béatrice DINGLI

AVRIL

VIVEA Sud et La Coopération Agricole Occitanie signent une convention de partenariat pour la promotion de la formation auprès des adhérents de coopératives d'Occitanie lors de l'AG LCAO.



de gauche à droite : Pierre COLIN, Raymond LLORENS, Jean-Pierre ARCOUDEL

VIVEA Nord-Ouest présente des Appels d'Offres Spécifiques aux partenaires en Normandie.

VIVEA Est a lancé des formations MAEC en lien avec la DRAAF de Bourgogne Franche-Comté.

MAI

VIVEA Nord-Ouest était présent au salon Outdoor organisé par NATUP à Crestot (27).



salon Outdoor

VIVEA Ouest a signé une convention avec la coopérative Agricole Ouest.

JUN

VIVEA Nord-Ouest était présent au Salon Les Culturelles à Congerville-Thionville (91).



l'équipe technique de VIVEA

VIVEA Nord-Ouest a animé des ateliers de co-construction sur la mobilisation des stagiaires.

VIVEA Nord-Ouest a animé des ateliers Learn Fiction en Hauts-de-France.

VIVEA Est a organisé 3 réunions d'information à destination des centres de formation sur l'accompagnement individuel.



Réunion d'information avec des centres de formation

JUILLET

VIVEA Sud et les DRAAF Nouvelle-Aquitaine et Occitanie ont mis en place un cahier des charges visant les formations en lien avec les MAEC sur ces territoires.

VIVEA Ouest a lancé des Cahiers des charges MAEC en Bretagne.

SEPTEMBRE

Le comité régional VIVEA Sud a signé une Charte partenariale avec Interbev Nouvelle-Aquitaine, au salon Tech'ovin, pour promouvoir et développer la formation auprès des éleveurs.



de gauche à droite : Jean-Bernard SALLAT, Brigitte ALANORE

Le comité VIVEA Nouvelle-Aquitaine était présent sur le salon Tech'ovin à Bellac et salue le départ en retraite de sa présidente, Brigitte ALANORE.



de gauche à droite : les élus et l'équipe technique de VIVEA

VIVEA Nord-Ouest était présent au salon Paysage et Végét'halle organisé par l'UNEP à Lisieux (14).



l'équipe technique de VIVEA au salon Paysage et végét'hall

VIVEA Nord-Ouest était présent aux Terres de Jim à Cambrai (59).

SEPTEMBRE

VIVEA Nord-Ouest a piloté une réunion co-organisée par VIVEA et IDELE sur l'autonomie fourragère en élevage bovins lait en Normandie.



réunion co-organisée par VIVEA et IDELE

VIVEA Sud-Est était présent sur le salon Tech&Bio à Bourg-lès-Valence (26).



l'équipe technique de VIVEA

VIVEA Ouest était présent sur le salon Innov-Agri à Outarville (45).



de gauche à droite : Emmanuelle BERGOEND, Irène TROUSLARD

VIVEA Ouest était présent sur le salon international de l'élevage (SPACE) à Rennes (35).



conférence de Gwenaëlle HERVE et Fanny LEHUGER du cabinet AITIK

OCTOBRE

VIVEA Nord-Ouest a lancé des Cahiers des charges MAEC en Ile de France et en Hauts-de-France.

VIVEA Sud-Est était présent sur le salon du Sommet de l'élevage à Clermont-Ferrand (63).



Luc PIERRON et l'équipe technique de VIVEA

VIVEA Sud-Est a signé une convention avec LCA et le comité Provence-Alpes-Côte d'Azur.



de gauche à droite : Stéphane HONORAT, Jean-Marc DAVIN

VIVEA Ouest a réalisé un séminaire des élus (Bretagne, Pays de la Loire et Centre-Val de Loire) à Noyant la Gravoyère (49).



de gauche à droite : Anne Gaëlle LESPAGNOL, Patrick LAMI, Denis PINAULT, Brigitte BERGERE et l'équipe technique de VIVEA

DÉCEMBRE

VIVEA Est a lancé des formations MAEC en lien avec la DRAAF du Grand-Est.

VIVEA Sud-Est était présent sur le salon Paysalia à Lyon (69).



VIVEA au salon Paysalia

VIVEA Sud-Est a organisé une journée des élus en Auvergne-Rhône-Alpes.



Les élus de VIVEA



Conforter la position du chef d'entreprise et créer de la valeur

Dans le contexte dynamique de l'agriculture, les priorités stratégiques pour conforter la position du chef d'entreprise agricole et pour créer de la valeur constituent une importance capitale. Les chefs d'entreprise agricole font face à une multitude de défis économiques, environnementaux et sociaux. Ainsi, la consolidation de leur positionnement et la création de valeur constituent des objectifs essentiels pour assurer la pérennité et la prospérité de leurs exploitations.

Conforter la position du chef d'entreprise agricole implique également de renforcer les compétences en gestion et en leadership mais également d'anticiper la transmission de leur entreprise. VIVEA s'est notamment investi sur ce sujet à travers des appels d'offres spécifiques et une étude en Bretagne. Être en mesure de prendre des décisions éclairées, anticiper les évolutions du marché et mobiliser efficacement leurs ressources humaines, matérielles et financières sont des thèmes de formation qui ont réuni plus de 34 702 stagiaires en 2023.

34 702 stagiaires

Conforter la position de chef d'entreprise et créer de la valeur, dont



Délégation Est : Guadeloupe et Martinique

Quand rentabiliser sa production agricole concourt à la souveraineté alimentaire

Très dépendantes des importations, la Guadeloupe et la Martinique développent des projets visant à renforcer le rôle de la production locale dans l'alimentation.

Consolider le volume des approvisionnements de proximité passe notamment par des changements de pratiques, une adaptation de l'offre agricole pour répondre aux habitudes et attentes des consommateurs sur place tout en assurant une rémunération juste des agriculteurs.

Afin d'engager les producteurs locaux dans cette dynamique et leur assurer une source de revenu optimisée, les comités antillais ont chacun élaboré un appel d'offre spécifique dédié à la transformation des produits agricoles. Connaissance des marchés, maîtrise des techniques de transformation et maîtrise des conséquences économiques des choix opérés sont autant de compétences acquises par les 125 stagiaires déjà formés.



“ Ce dispositif est très intéressant car il permet aux agriculteurs d'augmenter la valeur ajoutée des productions de la ferme. Le comité souhaite que la production locale puisse être mieux valorisée notamment en la transformant pour répondre aux habitudes et attentes des consommateurs sur place. Autre gratification et non des moindres, 2 producteurs locaux impliqués dans ces actions ont décroché des médailles d'Or au dernier concours général agricole pour leurs vanilles !

*Cédric COUPELLIER
Président du comité de Guadeloupe
Formateur en transformation de la vanille*



“ J'insiste sur l'autonomie conférée par une telle stratégie, l'agriculteur reste maître de son prix, il garde son pouvoir de décision et la valeur ajoutée. Nous avons tenu des réunions de comité au sein de structures engagées dans l'accompagnement des producteurs comme le Parc Naturel Régional de la Martinique qui développe des filières agricoles d'excellence et le Pôle Agroressources et de Recherche de Martinique (PARM) afin de bénéficier de leur expertise pour mettre en œuvre notre projet.

*Charles CYRILLE
Président du comité de Martinique*

Les élus de VIVEA : Charles CYRILLE, Gratien GLAUCUS et Ruidice LABANARD visitent les installations du Pôle Agroressources et de Recherche de Martinique (PARM).



Délégation Nord-Ouest : Ile-de-France

Savoir communiquer est une compétence clé des chefs d'entreprises

En Ile-de-France, cet enjeu est porté par les élus du Comité Régional depuis 2020.

Un premier appel d'offres spécifiques (AOS) francilien « Communiquer positivement sur son métier », a incité des organismes de formation à portée nationale à former les chefs d'exploitation afin de les faire monter en compétence et leur donner les outils pour une communication efficace auprès de leurs parties prenantes.



“ La Fédération Nationale des Éleveurs de Chèvres organise ces formations, [...] (qui révèlent) la nécessité d'accompagner les éleveurs pour être de bons communicants, d'autant plus que des questionnements de plus en plus complexes et techniques émanent du grand public. La méthode comporte une diversité d'exercices de mises en situations en présence d'un caméraman, [...] un équilibre entre un travail collectif mais également individuel [...] Je retiens de ces deux jours l'enthousiasme et la motivation des participants [...] ainsi que leur détermination à promouvoir les bienfaits de nos filières animales et de l'agriculture en général.

Louise FOURNIER

Chargée de mission à la Fédération Nationale des Éleveurs de Chèvres

Forts du bilan positif du dispositif, les élus du Comité Régional d'Ile-de-France réaffirment en 2023 leur engagement en faveur d'une meilleure communication avec la société.

Un nouvel appel d'offres spécifiques est élaboré en 2023, « Savoir communiquer et argumenter en toutes situations », pour développer une offre de formation ayant pour objectif de toucher l'ensemble des exploitants : l'enjeu sera d'être capable d'aborder sereinement tout échange du quotidien, même conflictuel, ayant pour objet leur métier et leurs pratiques.



“ Il est d'autant plus indispensable de se former à la communication dans le contexte agricole que nous traversons. Toutes les personnes que l'on peut rencontrer, pas seulement les journalistes, peuvent avoir des questions sur nos métiers : il faut se sentir à l'aise pour expliquer, pour échanger autour des enjeux agricoles d'aujourd'hui, parfois pour convaincre. Nous sommes chefs d'entreprises, nous sommes les représentants de notre profession, il faut savoir expliquer notre point de vue.

Les élus d'OPA sont bien sûr deux fois plus concernés par ce besoin, mais tous les chefs d'entreprises agricoles ont intérêt à se former : on ne sait pas de quoi demain sera fait, dans quoi il faudra s'engager, ce qu'il faudra défendre. Savoir communiquer permet d'être aux commandes, aux décisions de ce qui va nous arriver. Cela nous permet de garder cette force. La formation peut être personnelle, en ce sens où on peut toujours se former soi-même, lire des livres, écouter des émissions... mais avec les formations collectives, on échange avec les autres, on apprend des autres, on s'exerce devant les autres, on progresse.

Mathieu PENEL

Président du comité régional VIVEA Ile-de-France

Délégation Sud-Est : Auvergne Rhône-Alpes

Horizon transmission

L'année 2023 a été marquée pour le comité Auvergne-Rhône-Alpes par le lancement d'un appel à innovation sur la cessation d'activité et la reprise des exploitations. Face à l'enjeu que représente la transmission des exploitations agricoles sur le territoire, le comité a souhaité pouvoir investir ce dossier afin d'impulser une offre de formation visant à accompagner les agriculteurs de 50 ans et plus en proposant l'appel à innovation « Choisir la reprise de son exploitation ».

L'objectif de cette initiative est de permettre aux agriculteurs de connaître l'attractivité de leur exploitation pour un repreneur, d'élaborer des scénarios de transmission et de se préparer sereinement à la cessation d'activité. Prenant en compte les difficultés de mobilisation, nous avons souhaité, dans un premier temps, établir un appel à innovation pour accompagner les organismes dans le déploiement de nouvelles formations afin d'anticiper sa transmission.

15 organismes de formation ont été retenus et accompagnés par les conseillers sur leur territoire grâce à des journées d'animation et des ateliers. Les organismes ont souligné ces accompagnements comme un point positif de l'évaluation de ce projet. Tous les organismes retenus ont déposé des demandes de formation. Cependant, certains d'entre eux ont rencontré des difficultés à mobiliser le public cible d'agriculteurs de 50 à 60 ans.

Néanmoins, 14 formations ont été réalisées sur l'ensemble du territoire régional ce qui représente 83 stagiaires formés. Les participants ont évalué positivement l'efficacité de la formation sur les volets suivants :

- ▶ L'élaboration de scénarios de transmission ;
- ▶ L'engagement à réfléchir autrement l'avenir de leur exploitation ;
- ▶ L'accompagnement des conduites de changement et la mise en place d'un plan d'actions.

La majorité des participants estime que la formation a répondu à leurs besoins mais expriment également un intérêt pour approfondir certains sujets tels que la sécurisation de l'outil de production, l'identification des marges de progrès et la gestion des aspects psychologiques de la cessation. Les dynamiques de ces parcours, créées dans le cadre de ce cahier des charges, ont permis de faire naître une première offre sur cette thématique. Les comités VIVEA d'Auvergne-Rhône-Alpes souhaitent donc poursuivre ce travail dans les années à venir grâce à la mise en place d'un nouvel appel d'offres spécifiques. La volonté politique est ainsi forte pour continuer à s'engager pour le renouvellement des exploitations en Auvergne-Rhône-Alpes.



“ Pourquoi avez-vous souhaité participer à la formation ? Quelles étaient vos motivations ?

Mon mari a 53 ans, moi j'en ai 47. Nous avons un fils qui passe son bac pro cette année et un deuxième qui pour l'instant n'est pas rentré dans un cursus de formation agricole mais il semble s'y intéresser de plus en plus. Jusqu'alors nous avons fait des choix d'investissement qui pourraient limiter le potentiel de développement de l'entreprise et l'accueil d'un nouvel associé. Ma motivation principale en participant à cette formation était de voir quelle stratégie mettre en place pour donner des perspectives à notre fils, ne pas le bloquer dans ses propres orientations du fait de nos choix actuels.

Comment avez-vous vécu la formation ? Qu'en reprenez-vous ?

Le vrai plus a été les échanges entre pairs. Il y a eu beaucoup d'échanges entre nous ce qui nous a permis un regard croisé sur notre propre stratégie et ses contradictions. Cela nous a permis d'évoluer grâce à l'écoute et l'échange avec les autres, qui m'ont apporté des points de vue complémentaires à ma vision de départ.

Brigitte TROUCELLEIR
Élue du comité VIVEA Auvergne
En GAEC bovins-viande Salers dans le Cantal

Délégation Ouest : Bretagne

Une étude pour faire évoluer l'offre de formation transmission

En Bretagne, près de 54% des agriculteurs sont âgés de 50 ans et plus. Le renouvellement des générations est donc un enjeu majeur pour la région.

L'étude, menée par deux consultantes du réseau AITIK, avait pour objectif de faire le bilan de l'offre formations transmission (34 formations réalisées en 2022). L'offre de formation est complète mais répond principalement aux besoins des personnes proches de la retraite. Mobiliser plus largement sur les formations transmission les personnes en questionnement sur leur poursuite d'activité est une piste pour améliorer l'offre. L'anticipation est un point important. Il n'existe pas de formations sur la deuxième partie de carrière qui aborderaient les choix stratégiques avant transmission, l'évolutivité de son système de production ou encore la qualité de vie au travail.

Les formations proposées doivent s'inscrire dans un parcours :



« Certaines coopératives ont mis en place une mission installation-transmission qui constitue une ressource sur laquelle un futur cédant peut s'appuyer pour gérer sa transmission.

C'est pour offrir une approche plus globale « à 360° » que le poste de Sylvie a été créé : « Les exploitants vers la fin de leur carrière se questionnent sur les investissements, la stratégie, la valeur de leur exploitation. Anticiper permet d'enlever du stress, de s'assurer que les outils restent performants jusqu'à la fin (mise aux normes, biosécurité...) ».

Sylvie rencontre une trentaine d'adhérents par an. Le rendez-vous de 3 heures dresse les étapes de la transmission, un diagnostic des points forts et faibles du site et la rédaction d'une offre de vente de la ferme. Un suivi est proposé.

Les formations transmission font partie des ressources que suggère Sylvie : « la formation est un pas de côté qui permet des échanges entre pairs sur un sujet difficile à aborder avec ses voisins agriculteurs. Elle objective la transmission et favorise une posture positive lors des échanges avec les repreneurs. Cela permet aussi de se projeter sur ce que l'on souhaite faire après. Les dimensions psychologique et physiologique sont importantes, c'est un réel changement de rythme.

Sylvie CHAPIN
Coordinatrice installation transmission chez Le Gouessant

Délégation Sud : Nouvelle-Aquitaine

VIVEA renforce les compétences des collectifs agricoles pour plus de valeur ajoutée

Créer de la valeur ajoutée est une priorité pour les comités VIVEA de Nouvelle-Aquitaine mais les formations sur ce sujet ont du mal à se mettre en place.

Ainsi, un appel à innovation a été lancé début 2023, pour financer des formations expérimentales et pour accompagner les organismes de formation, avec l'expertise de consultants, à construire et mettre en place des formations.

On sait que les formations ont plus de chance de se réaliser si elles sont portées par des groupes et si elles accompagnent des projets. VIVEA a donc choisi 16 projets, soutenus par des collectifs agricoles sur des filières différentes (olivier, chanvre, pruneau, myrtille, énergies renouvelables, céréales...).

La valeur est recherchée en développant de nouvelles activités ou productions, en transformant, en commercialisant et en valorisant au mieux les produits et productions agricoles. Il s'agit aussi de renforcer des compétences économiques (calcul du coût de production par exemple).



“ **Pourquoi l'association des Producteurs de Myrtilles de France a-t-elle répondu à l'appel à innovation VIVEA sur la création de valeur ?**

Au sein de l'association des Producteurs de Myrtilles de France, nous avons beaucoup de profils différents d'adhérents et beaucoup de petites exploitations qui font à 100% de la vente directe. Il y a une grande différence dans la valorisation des produits entre les exploitations. On a identifié qu'être performant en vente directe pour aller chercher de la valeur ajoutée était essentiel pour réussir son atelier myrtilles.

Connaître le coût de production est la première étape pour valoriser ses fruits. Il faut savoir le coût de la production des myrtilles pour bien pouvoir déterminer leur prix de vente.

On suit souvent des formations techniques mais il y a peu de formations sur la commercialisation et la valorisation de la production. Il était donc important pour nous de mettre en place de nouvelles formations sur la détermination du coût de production et sur la valorisation de notre production.

*Come LAPIERRE
Secrétaire de l'association des Producteurs de Myrtilles de France
Producteur de myrtilles dans le Lot-et-Garonne*



Répondre aux enjeux environnementaux, économiques et sociétaux

Accompagner les entreprises agricoles dans les transitions agroécologiques et climatiques est une priorité de VIVEA. Pour faire face à ces défis, le développement des compétences vise à accompagner les chefs d'entreprise agricole dans des pratiques agricoles durables, à intégrer des méthodes et des technologies respectueuses de l'environnement pour réduire leur empreinte écologique et contribuer à la préservation de la biodiversité.

Les chefs d'entreprise agricole sont nombreux à avoir engagé ces changements pour développer de nouvelles productions compatibles avec le changement climatique et les besoins en eau notamment. Cette priorité intègre également les formations permettant l'acquisition de compétences pour diminuer ou limiter l'utilisation de produits phytosanitaires (formations labellisées Ecophyto) et renforcer les pratiques favorisant le bien-être animal grâce aux formations labellisées et au module e-learning spécifique BEA.

39 244 stagiaires

Préserver l'environnement, le climat et le bien-être animal, dont

3 000

Changement climatique
et transition agroécologique

1 050

Plan de Compétitivité et
d'Adaptation des Entreprises
en Pays de la Loire

400

Réseaux d'Innovation et
de Transfert Agricole
à l'Île de la Réunion

7 650

Formations labellisées
ECOPHYTO

13 000

Formations labellisées
BIEN-ÊTRE ANIMAL

Délégation Est : Région Grand Est

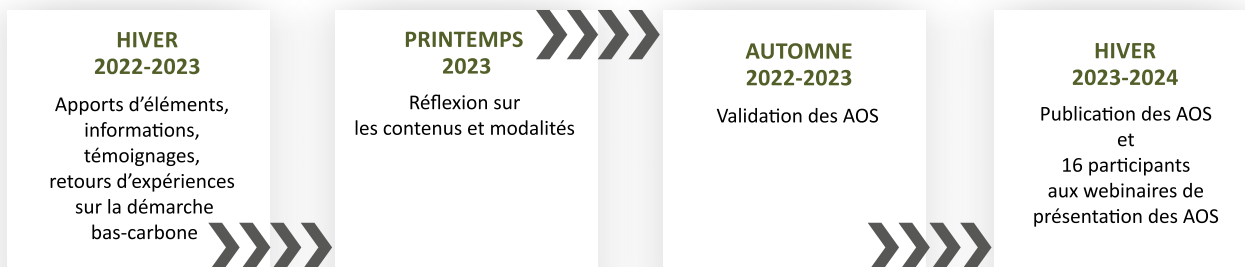
Marché Carbone : une thématique déclinée en deux approches complémentaires

La stratégie carbone est aujourd'hui un fort enjeu pour les exploitants agricoles. Ainsi, les élus du comité Grand Est ont voulu accompagner les agriculteurs dans leurs réflexions et changements de pratiques.

Après une phase exploratoire incluant la présentation de la démarche Label Bas Carbone, les élus du comité VIVEA Grand Est ont bénéficié de retours d'expériences d'autres territoires et ont élaboré deux nouveaux appels d'offre spécifiques adaptés aux besoins du territoire.

L'objectif de ces appels d'offres est d'accompagner les chefs d'entreprise et leur permettre de :

- ▶ Découvrir ou conforter des connaissances de premier niveau concernant le marché carbone ;
- ▶ Maîtriser toutes les étapes d'entrée sur le marché carbone et leurs conséquences sur les plans techniques et économiques pour leur exploitation.



“ La thématique du marché Carbone est un sujet dont on entend parler depuis un moment sans forcément se rendre compte des enjeux, sans vraiment en maîtriser les tenants et aboutissants.

Nous nous sommes questionnés afin de savoir comment la formation pouvait être un levier pour que, à partir d'un sujet qui peut sembler nébuleux, les chefs d'exploitations puissent se l'approprier et avoir le choix de décider de poursuivre les démarches ou pas.

À partir d'une problématique générale, la formation doit ainsi permettre d'enrichir les réflexions, et que chacun ait le libre arbitre de s'emparer du sujet.

Elle se décline en deux parcours :

- > Le premier a pour objectif de faciliter la décision sur l'opportunité de se lancer, ou pas, sur le marché carbone ;
- > Le second, pour les chefs d'exploitation qui souhaiteraient aller plus loin, a pour objectifs notamment de maîtriser des techniques pour leur propre exploitation et de réaliser une analyse économique.

Lydie SAUNIER
Présidente du comité VIVEA Grand Est

Délégation Sud-Est : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Une coopérative viticole du Luberon, Terres de Valdeze, se mobilise pour la formation de ses adhérents

Suite à une rencontre entre la coopérative, qui compte 98% des surfaces certifiées HVE, et VIVEA, l'idée d'un plan de formation a germé.

Dans le cadre d'un projet initié par l'Agence de l'Eau, la cave coopérative Terres VALDEZE a organisé, avec l'aide de 5 organismes de formation, 7 formations financées par VIVEA visant à un objectif d'agriculture de précision. Les thèmes étaient variés : irrigation, fertilité des sols, microbiologie des sols, cépages résistants, couverts végétaux, pulvérisation. Ils ont réuni une soixantaine de stagiaires.

Ces formations étaient toutes organisées en même temps ce qui a permis un échange entre les coopérateurs, chercheurs, experts agronomes, techniciens viticoles et œnologues.

L'enjeu était d'apporter des compétences afin de définir une vision collective concernant la cave de mise en place d'une agriculture de précision. Les stagiaires se sont ensuite réunis en séminaire (hors financement VIVEA) pour réfléchir aux enjeux environnementaux et économiques de la cave.



“ Afin de rendre attractives les formations, nous avons travaillé l'aspect pédagogique des formations en organisant des visios de préparation entre formateurs et stagiaires, ainsi que des états des lieux des exploitations. Cela a permis une bonne mobilisation.

Sophie LAURENT
Technicienne Terres de Valdeze



“ Pour nous l'enjeu pour la coopérative est environnemental : mettre en place des solutions plutôt que de subir les contraintes. Cela a une meilleure efficacité. Ces journées nous ont permis d'anticiper les changements, de préparer la mise en place de nouveaux modes de travail et de retrouver une dynamique de groupe.

William SIGNORET
Vice-président de Terres de Valdeze

Délégation Ouest : Pays de la Loire

Lancement d'un appel d'offres sur la gestion de l'eau en agriculture

Au printemps 2023, une réflexion s'engage autour des enjeux sur la gestion de l'eau en agriculture.

Pilier de notre économie régionale avec 22 500 exploitations et 68 % de la surface régionale dédiée à l'agriculture, les chefs d'entreprises agricoles sont confrontés à :

- ▶ Une diminution et une variabilité importante des précipitations ;
- ▶ Des épisodes de plus en plus importants d'étiages et de sécheresse ;
- ▶ Une baisse des débits moyens annuels des cours d'eau et une hausse de la température de l'eau.

Un autre enjeu majeur dans notre région est celui de la qualité de l'eau, afin de sécuriser et d'améliorer l'accès à l'eau potable.

Quelles démarches de travail et quels acteurs rencontrés ?

Au printemps dernier, les organismes de formation ont été consultés lors de nos réunions départementales et le sujet de la gestion de l'eau en agriculture a été mentionné comme prioritaire. Le comité VIVEA a donc décidé, à l'été 2023, de travailler au lancement d'un appel d'offres.

Pour travailler sur un référentiel compétences, nous avons rencontré de nombreux acteurs :

- ▶ Des agriculteurs toutes filières ;
- ▶ L'agence de l'eau, la DRAAF, la DREAL, la coopération agricole ouest, des organismes de formation ;
- ▶ Des animateurs de bassins versants ;
- ▶ Des chargés de mission environnement eau de différentes structures (GAB 49 , chambre d'agriculture de région).

Pour diffuser le plus largement possible l'appel d'offres, une réunion de lancement a eu lieu avec une intervention sur les problématiques de l'eau et les dispositifs d'accompagnement des agriculteurs, accompagnés de témoignages d'organismes de formation et de stagiaires. La visite d'une exploitation maraîchère s'est ensuite conclue avec un focus sur la gestion de l'eau.



“ Qu'est-ce qui a motivé le comité à lancer un nouveau projet de développement sur l'eau ?

Notre appel d'offres spécifiques sur le changement climatique arrive à son terme fin 2024. La gestion de l'eau reste un problème crucial en Pays de La Loire, région d'élevage, de cultures spécialisées et de maraîchage.

Quel besoin déterminant avez-vous identifié dans la phase de construction de ce projet ?

La rencontre d'acteurs clés et l'intervention de la DREAL au sein de notre comité de pilotage a permis d'atteindre un consensus concernant la nécessité d'aborder les deux aspects en formation : la gestion qualitative et quantitative de l'eau.

Quel a été le rôle du comité de pilotage ?

Nous avons sélectionné les compétences prioritaires à acquérir à partir d'un référentiel construit par les conseillers VIVEA avec nos partenaires. Notre choix s'est porté rapidement sur la connaissance du cycle de l'eau afin d'adapter son système et de mettre en place des leviers.

Philippe BAFFREAU
Président du comité VIVEA Pays de la Loire

Délégation Sud : Occitanie

Changement climatique

Les élus du comité VIVEA d'Occitanie ont souhaité lancer un nouvel appel d'offres spécifiques sur le changement climatique en 2023 intitulé « Agir aujourd'hui pour produire demain ».

Le territoire d'Occitanie est fortement impacté par le changement climatique avec une augmentation des températures et des jours de fortes chaleurs combinée à un manque d'eau de plus en plus criant.

L'objectif de cet appel d'offres est de construire et de déployer une offre de formation visant à comprendre les enjeux du changement climatique et mettre en place des solutions techniques concrètes d'adaptation et d'atténuation. Cela doit permettre d'accompagner les agriculteurs à avoir une approche globale et systémique face au changement climatique afin de maintenir, adapter et pérenniser leur système de production.

Plusieurs entrées sont possibles dans cet appel d'offres spécifiques : le changement de pratiques, les énergies renouvelables, la captation du carbone ou bien la gestion de l'eau.

95

formations réalisées

637

stagiaires formés

18

organismes de formation
se sont positionnés



“ La décision du comité VIVEA Occitanie de lancer ce nouvel AOS sur le changement climatique correspond tout à fait à la réalité du moment surtout pour nous qui sommes sur l'arc méditerranéen et qui ressentons les effets du changement climatique notamment par le manque d'eau et l'élévation des températures. Mais, la sensibilisation des agriculteurs n'est plus une nécessité comme lors du premier AOS il y a 4 ans, les agriculteurs le sont !

Cette année, nous avons déposé 3 formations dans le cadre de cet AOS sur la mise en place de haies, de couverts végétaux et sur la gestion des pâturages.

Aujourd'hui, il est moins nécessaire d'objectiver la réalité du changement climatique et cette problématique sous-tend toutes nos formations ! Il n'existe pas une solution mais de multiples pistes d'actions possibles pour s'adapter au changement climatique !

Pour cela, la chambre d'agriculture a fait le choix de revenir d'abord à des fondamentaux agronomiques comme la préservation et la régénération des sols.

Notre choix se fait aussi par rapport à l'incitation financière liée à cet AOS, cela nous permet de faire appel plus facilement à des intervenants externes chercheurs.

Kristine ROUZAUD
Chargée de Mission Formation à la chambre d'agriculture de l'Aude



Accompagner les agriculteurs dans l'efficacité et le bien-être au travail

Accompagner la montée en compétences des employeurs de main d'œuvre en matière de gestion des ressources humaines, de santé et de sécurité au travail fait partie des priorités de VIVEA. Le recrutement, la fidélisation des salariés agricoles, les relations humaines sont autant de thématiques sur lesquelles les chefs d'entreprise agricoles souhaitent acquérir de nouvelles compétences.

L'organisation du travail avec de nouvelles formes de sociétés pour travailler ensemble et le besoin de mieux articuler temps professionnel et temps personnel concernent également cette priorité.

Au cours de l'année 2023, de nombreux comités ont impulsé le développement de formations sur ces thématiques.

9 664 stagiaires

Développer l'efficacité et la qualité de vie au travail, dont

3 800

l'organisation,
gestion des relations
et ressources humaines

5 600

les questions de santé
et sécurité

700

le bien-être au travail

Délégation Nord-Ouest : Hauts-de-France

Réussir le recrutement d'un collaborateur » : un défi toujours d'actualité

Lancé en juin 2022, l'appel d'offres spécifiques « Réussir le recrutement d'un collaborateur » a pour objectif d'accompagner les exploitants agricoles dans le processus de recrutement.

Les élus ont voulu que la recherche de candidats, dans un premier temps, soit en accord avec la stratégie de développement de l'entreprise. Dans un second temps, la formation doit permettre aux stagiaires de trouver des leviers pour développer leur réseau (partenaires emploi, méthodes et outils de communication, de valorisation) pour recruter efficacement (sélection, embauche et ensuite fidélisation). La problématique de recrutement est toujours d'actualité dans le secteur agricole qui représente en Hauts-de-France 130 000 emplois directs et indirects. Il semble donc que cet AOS ait encore une carte à jouer !

ANNÉE	NOMBRE D' ACTIONS	NOMBRE D' HEURES STAGIAIRES	NOMBRE DE STAGIAIRES
2023	4	406	25
2022	1	252	12

“ VIVEA : Quel a été le point fort de cette formation ?

Cette formation a été construite avec les animateurs emploi et juristes de la région Hauts-de-France dans le cadre de nos échanges.

VIVEA : Comment le groupe a-t-il accueilli la formation ?

À l'issue de la formation, les chefs d'entreprise agricole se sont sentis plus sereins, et plus motivés pour préparer leurs futures recherches de salariés. Ils ont apprécié les apports théoriques, et les supports remis pour outiller la mise en œuvre.

Le groupe a pu se remettre à niveau sur la Gestion des RH. Certains ont acquis de nouvelles connaissances, fait ressortir leurs besoins en recrutement et les formaliser, notamment sur l'entretien d'embauche et l'intégration de leurs salariés.

Le groupe a pris conscience qu'il doit utiliser rapidement les compétences acquises en formation, pour permettre une transférabilité maximum en situation de travail, travailler sur l'écoute et la communication avec leurs salariés.

La formation a permis de partager des problématiques et des ressentis communs, et a rassuré les employeurs sur leur gestion actuelle des RH.

Le temps d'appropriation pratique des méthodes en ressources humaines sera long mais les participants ont tous témoigné de leur envie de les mettre en place pour améliorer leur méthode de management.

Estelle MORGAND
Directrice USAA

Délégation Sud-Est : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Un appel à innovation pour des formations à la gestion des ressources humaines en Provence-Alpes-Côte d'Azur

En 2021 les élus du comité régional VIVEA Provence-Alpes-Côte d'Azur identifient l'enjeu de développer la formation pour les employeurs de main d'œuvre très nombreux en région. Ils commandent une étude sur les besoins en compétences et facteurs de mobilisation. Suite aux résultats de cette étude en 2022, les élus décident de poursuivre la démarche en publiant un appel à innovation pour des formations expérimentales. L'objectif est de proposer une offre portant sur le processus de recrutement, les leviers de la fidélisation ou les leviers d'un management réussi.

10

formations expérimentales
retenues

7

organismes de formation

Durant l'année 2023 un accompagnement est proposé sur l'ingénierie de formation et la démarche marketing. En effet, une mobilisation efficiente des exploitants ainsi qu'une bonne communication sont la clé de la réussite des formations en gestion des ressources humaines.

Les formations réalisées sont au nombre de 5 pour une cinquantaine de stagiaires. Une enquête sur les raisons de l'annulation des projets non réalisés ainsi qu'une évaluation auprès des organismes de formation et des stagiaires sur les formations réalisées sera réalisée en mars 2024.

Courant 2024, le Comité régional analysera le résultat des évaluations et se positionnera sur la mise en place d'un éventuel Appel d'Offres Spécifique.



“ Nous avons réalisé une formation pour 6 élèves intitulée « Difficultés de recrutement ? Comment attirer et fidéliser ses nouveaux collaborateurs ».

Le programme de 21 heures a apporté aux stagiaires les compétences nécessaires pour s'approprier une méthode pour faire le point sur les besoins de l'exploitation en matière de salariés, pour définir les possibilités de chercher un salarié, pour rédiger une offre d'emploi, pour étudier les profils et faire des choix, pour le fidéliser par la suite. « On a trouvé sa perle et on ne veut pas qu'elle change de collier ».

Corinne LOIRE
HANNAH

Les facteurs clés de réussite ont été les suivants :

- ▶ Mobilisation d'un premier élève qui a ensuite aidé à recruter des stagiaires de sa connaissance ;
- ▶ Formateur issu du milieu agricole, ancien chef d'exploitation, de manière à créer du lien avec les stagiaires sur leurs problématiques courantes ;
- ▶ Beaucoup de mises en situation et jeux de rôle avec feed-back collectifs qui ont créé une dynamique de groupe (ex : simuler un entretien de recrutement).

Délégation Ouest : Bretagne

Bien vivre son travail, être acteur de son épanouissement professionnel

Replacer l'Homme au cœur de son entreprise et se préoccuper de son bien-être au travail, c'est l'ambition portée par cet appel d'offres. Et l'enjeu est de taille : un chef d'entreprise qui va bien est un chef d'entreprise épanoui, gage de pérennité de son entreprise.

Un constat qui perdure sur 2023

Augmentation de la charge de travail, pression administrative et réglementaire, manque de rentabilité chronique sur certaines filières, événements climatiques impactant... : le sujet du bien-être et de l'efficacité au travail reste au cœur des préoccupations.

2 ans après son lancement où en est-on ?

4

organismes de formation
positionnés sur l'appel d'offres

780

heures de formation

61

agriculteurs formés

Pour inciter à accompagner davantage d'agriculteurs, les élus du COPIL ont décidé d'appliquer les règles de la simplification pour faciliter l'accès à cet appel d'offres. L'objectif est de développer des formations qui traitent de l'articulation entre bien-être et efficacité au travail sans perdre de vue la performance.



“ Quels besoins ont été remontés par les éleveurs en lien avec la thématique du bien vivre son travail ?

Pour certains d'entre eux une charge de travail incessante, l'impression que « ça ne s'arrête jamais » et une perte de sens. Ils se posent alors la question « comment alléger ma charge de travail pour retrouver plus de bien-être ? ». Pour d'autres c'est le fonctionnement du collectif de travail avec leurs associés qui impacte leur bien-être.

Quels ont été les points clés abordés en formation pour répondre aux besoins qui vous ont été remontés ?

Une évaluation précise de la charge de travail a été proposée. Le constat est que ce n'est pas qu'une question de charge globale mais plutôt une question de temps alloué selon l'intérêt à la réalisation de la tâche. Ce travail leur a permis de se fixer des objectifs en termes de répartition de la charge de travail dans la journée, de nombre de jours disponibles hors de la ferme. Plusieurs pistes ont été retenues : simplifier la gestion des lots sur la ferme, recruter soit un salarié, soit en faisant appel au service de remplacement, passage en monotraite...

Quels ont été les retours en fin de formation des éleveurs ?

Les éleveurs remontent l'intérêt d'échanger entre pairs et de s'enrichir des actions mises en œuvre chez chacun d'entre eux. Ce temps de formation permet de s'arrêter, de prendre de la hauteur, du recul et de mieux analyser son organisation. Certains participants nous disent également que cette analyse leur a permis de se rappeler de l'intérêt de ce métier riche d'activités diversifiées et de redonner du sens à leurs activités.

Mélanie HENAUX
Animatrice ADAGE 35

Formation « Développer un système économe et autonome favorisant le bien-être au travail »

Délégation Sud :

Construire les relations humaines sur les exploitations de Nouvelle-Aquitaine : un enjeu majeur pour les élus VIVEA traduit dans un AOS

Dès 2022, les élus du comité VIVEA Nouvelle-Aquitaine ont mis en évidence la nécessité de renforcer la fonction du chef d'entreprise en améliorant les relations humaines qu'il entretient aussi bien au sein de son entreprise agricole, avec ses salariés et/ou associés, au sein de collectifs agricoles auxquels il est éventuellement associé mais aussi dans son environnement professionnel.

L'appel d'offres spécifiques « Construire les relations humaines sur les exploitations de Nouvelle-Aquitaine » a donc permis de développer une nouvelle offre de formation visant à **développer des compétences spécifiques capitales pour entretenir des relations humaines saines et efficaces** : mieux se connaître, mieux communiquer, améliorer ses interactions avec les autres.

40

formations

21

opérateurs de formation

285

stagiaires



“ Les agriculteurs doivent adapter leurs postures de manager aux évolutions conjoncturelles. Le post-covid a généré encore davantage de turn-over au sein des équipes de travail avec des difficultés de recrutement et des problématiques de fidélisation du personnel.

La formation que nous avons proposée est un réel succès. Le manager d'aujourd'hui n'est pas le même qu'il y a 10 ans. Les participants ont bien intégré le nouveau rôle du manager en 2023 (climat de confiance, donner du sens, définir un cadre...). Par des exercices de mise en situation, des modalités pédagogiques innovantes (jeu de cartes, quizz) les agriculteurs ont pris conscience de leur forces et faiblesses dans leur management au quotidien. L'approche de solutions concrètes sur les différents types de motivation a été fortement appréciée. La gestion du salarié en colère et les pièges à éviter dans ces situations ont permis de nombreux échanges interactifs et témoignages enrichissants.

Nous comptons développer ce type d'actions de formation RH en Nouvelle Aquitaine et Occitanie sur 2024 et 2025, c'est indispensable d'acquérir des outils de management pour la viabilité de l'entreprise.

Christine MEYMERIT
Gérante, responsable de formation, formatrice en élevage
INTERFACE ELEVAGE



“ J'ai vraiment apprécié la formation car je partais de zéro ; ma formation de base est purement technique (BTS ACSE).

En 2023, je me suis rendu compte que la gestion de l'humain est le socle de la réussite d'une entreprise et non plus l'approche technique. Les éléments abordés ont été très instructifs pour la gestion des salariés mais aussi pour une meilleure communication entre associés (notamment sur l'écoute active et les feed-backs).

Depuis, avec les salariés nous avons déjà beaucoup progressé sur la manière de communiquer, d'échanger au quotidien selon la personnalité de chacun. Mieux se connaître, et mieux comprendre les autres, accepter que l'on soit différent est une force. Cela permet d'anticiper des conflits et gérer mieux le quotidien. Depuis les 2 jours de formation, nous avons travaillé sur les leviers de motivation, la quête de sens de nos salariés. Nous l'avons intégré dans l'exercice comptable à venir. Prochainement nous allons réaliser les entretiens individuels, ils seront mieux préparés que les années précédentes. C'est un outil important, très utile s'il est bien conduit, cela s'apprend !

C'est une formation essentielle qui porte ses fruits au quotidien.

Mathieu CAZABONNE
Agriculteur, éleveur de porcs
Participant à la formation avec son salarié



Déployer les solutions digitales

L'intégration des technologies numériques, des systèmes de gestion agricole intelligents et des pratiques agricoles de précision est devenue essentielle pour améliorer l'efficacité, la productivité et la durabilité des exploitations.

Accompagner les chefs d'entreprise agricole à se saisir de ces évolutions et à les maîtriser représente une priorité pour VIVEA. Mais bien que ce sujet réponde à des enjeux prioritaires, l'offre de formation est faible, les organismes de formation ont du mal à mettre en place des formations. Pour aider à structurer l'offre de formation, VIVEA accompagne notamment par l'expérimentation et le partenariat les projets de formation sur cette thématique.

710 stagiaires
Déployer des solutions digitales

l'appel à innovation :
expérimenter de nouvelles
formations sur l'agriculture
numérique en Nouvelle-
Aquitaine et Occitanie

un partenariat avec
Occitanium

Délégation Sud : Occitanie et Nouvelle-Aquitaine

Une communauté AgriTechXperience pour développer la formation en agriculture numérique

La Délégation Sud de VIVEA travaille depuis 2020 sur le numérique en agriculture. Elle a réalisé une étude sur les besoins en compétences et une journée sur l'agriculture numérique en mars 2022.

Bien que ce sujet réponde à des enjeux prioritaires, l'offre de formation est faible et les organismes de formation ont du mal à mettre en place des formations.

Aussi, un appel à innovation a été lancé en février 2023 afin d'expérimenter de nouvelles formations sur cette thématique. Celui-ci a permis de retenir **19 projets de formation portés par 15 opérateurs** sur les 2 régions, Occitanie et Nouvelle Aquitaine pour les aider à réaliser leurs formations.

Les projets sélectionnés sont **variés et répondent aux besoins de différentes filières**. Ainsi, on peut citer des formations générales autour de la découverte de l'environnement numérique de son exploitation, et des outils/solutions digitales. On peut citer aussi des formations plus ciblées en élevage, sur la gestion de l'herbe et sur l'amélioration de la santé animale avec l'aide de la data. Sont également proposées des formations pour apprendre à construire leur propre station météo connectée et des formations pour mieux piloter l'irrigation, en viticulture, des stages pour bien choisir ses outils numériques et optimiser leur utilisation. Enfin une formation pour co-construire un outil permettant la valorisation des données issues des «bons» bilans carbone sera mise en place.

Pour accompagner au mieux la mise en œuvre de ces formations innovantes, VIVEA a mis à la disposition des porteurs de projet retenus, **une communauté de pratiques AgriTechXperience ainsi qu'un accompagnement individualisé**.

Une fois les formations terminées (fin juin 2024) VIVEA, avec l'appui du cabinet STRATICE, évaluera les actions et capitalisera les enseignements pour une démultiplication future des formations.



“ Fin 2023, j'ai suivi une formation « auto-construire sa station météo », organisée par la Chambre d'Agriculture du Tarn en partenariat avec le Fab Lab d'Albi.

J'ai voulu participer à ces 3 journées pour acquérir des bases à la fois sur la soudure, le montage et la programmation Arduino. J'ai aimé les échanges avec le petit groupe de participants et les animateurs du Fab Lab, le côté concret de la formation.

J'imagine des applications sur des domaines tels que l'irrigation, la gestion de la ventilation des céréales, le débit de mon semoir et, je me sens prêt à réinvestir les compétences acquises pour développer ces outils numériques à partir de capteurs.

Cependant, le temps me manque et même si je consulte des tutoriels sur internet, je serais partant pour une nouvelle formation, pour approfondir mes connaissances.

Christophe MAURIES
Céréalière dans le Tarn à Frejeville



Optimisation des financements

En 2023, nous constatons une reprise de l'activité de plus de 9 %, après une année 2022 en récession.

Le niveau d'activité, près de 1,9 million d'heures stagiaires, est quasi-équivalent à celui de l'année 2019 qui pourrait être considérée comme dernière année de référence, les années 2020 et 2021 ayant été fortement perturbées par le COVID.

À ce volume d'activité, il est nécessaire d'ajouter le nombre d'heures de formation suivies par les chefs d'exploitation via le module distanciel « formation référents bien-être animal », soit près de 14 500 heures.

2023 ce sont aussi des chiffres clés que vous découvrirez dans ce rapport :

- ▶ 498 517 contributeurs ;
- ▶ 158 000 stagiaires financés ;
- ▶ 108 000 bénéficiaires de formation ;
- ▶ 25 650 actions de formation réalisées, dont 85% en collectif 15 % et en individuel ;
- ▶ 1 892 000 heures stagiaires pour 54,9 millions d'euros de financement.

En 2023, VIVEA a mis en œuvre 10 conventions sur la mesure « transfert de connaissances » du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) (Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Languedoc Roussillon, Lorraine, Nord Pas de Calais, Normandie, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Picardie) pour un montant total de subventions de 1 866 147€.

Autres partenariats conclus :

- ▶ 2 conventions avec les Conseils régionaux (Corse et Nouvelle-Aquitaine d'un montant de 160 000 € ;
- ▶ 2 conventions avec l'Etat (MAEC Bretagne et Tuberculose Bovine/Biosécurité bovine avec la DGAL) pour un montant total de 150 000 € ;
- ▶ 1 ADEC en Occitanie d'un montant de 36 400 € ;
- ▶ 5 conventions non financières concernant les MAEC ont été signées en 2023. (Bourgogne Franche-Comté, Grand-Est, Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie). Des travaux ont été menés sans signature de convention avec les DRAAF AURA et PACA.

Le taux moyen d'utilisation prévu à ce jour pour 2023 est de 74 % (71.5% en 2022).



Les financements* VIVEA 2023

CHIFFRES CLÉS

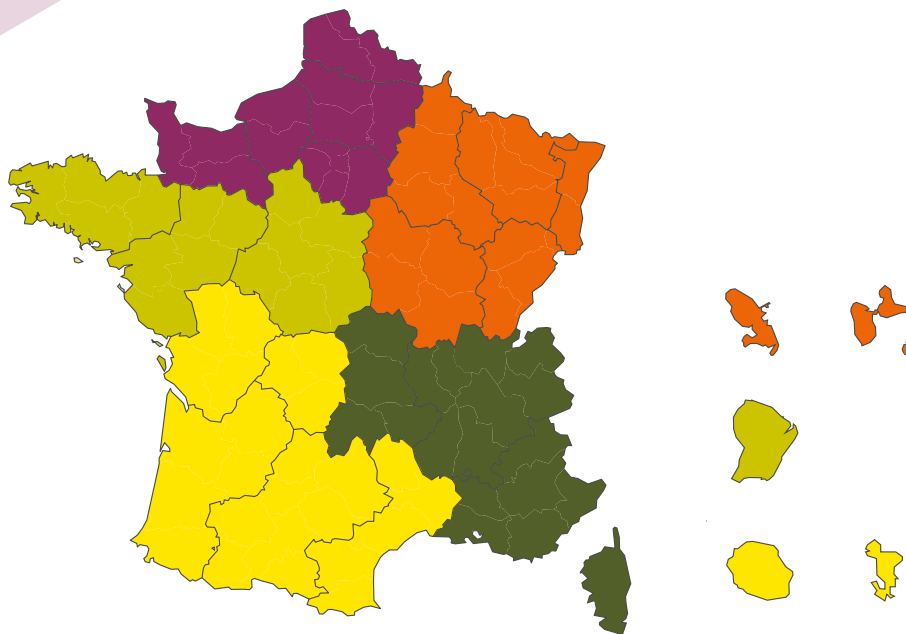
	Nombre heures stagiaires	Montant
Dépenses formation	1 892 000	54,14 M€
Dont dépenses cofinancées	70 237	2,38 M€
Produits de cofinancements attendus		1,66 M€
Montant collecte	64,9 M€	
Contribution plancher	75 €	
Contribution moyenne	126,4 €	
Contribution plafond	392 €	

	Hommes	Femmes	Total
Nombre de contributeurs / contributrices	359 889	138 628	498 517
dont chefs d'exploitation	321 638	104 582	426 220
dont membres de la famille	5 335	15 379	20 714
dont aides familiaux	2 493	981	3 474
dont cotisants de solidarité	30 423	17 686	48 109
Nombre de bénéficiaires (contributeur ayant suivi au moins une formation)	81 800	26 200	108 000
Taux d'accès à la formation	22,7%	18,9%	21,7%
Nombre de stagiaires financés	116 900	41 100	158 000
Nombre d'heures/stagiaire financées	1 309 000	583 000	1 892 000

* estimés

CRÉDIT PHOTO : ©ANNASTILLS ; ©CHERRIES ; ©DC STUDIO ; ©DUSANPETKOVIC1 ; ©DW ; ©JASMINA ; ©KNSY/
WESTEND61 ; ©MAXBELCHENKO ; ©PIOTR ; ©ROBERT KNESCHKE ; ©SIRISAKBOAKAEW ; ©SUMMIT ART CREATIONS ;
©TOTOJANG1977 ; ©VESELIN ; ©VIVEA ; ©WILLY MOBILO

vos contacts vivea



NORD OUEST

516 rue Saint-Fuscien
80000 - Amiens
Tél. : 03 22 33 35 60
contactnordouest@vivea.fr

OUEST et GUYANE

9 rue André Brouard
49100 - Angers
Tél. : 02 41 21 11 34
contactouest@vivea.fr

SUD EST

Agrapôle
23 rue Jean Baldassini
69364 - Lyon Cedex 07
Tél. : 04 37 65 14 05
contactsudest@vivea.fr

SUD, LA RÉUNION et MAYOTTE

Immeuble Innopolis Bât-B
414 rue de la découverte
31670 - Labège
Tél. : 05 61 00 31 90
contactsud@vivea.fr

EST, MARTINIQUE et GUADELOUPE

12 rue de Franche-Comté
Valparc
Espace Valentin Est
25480 - École-Valentin
Tél. : 03 81 47 47 41
contactest@vivea.fr

SIÈGE SOCIAL

81 boulevard Berthier
75017 - Paris
Tél. : 01 56 33 29 00
contactsiege@vivea.fr


vivea Fonds pour
la Formation
des Entrepreneurs
du **Vivant**

www.vivea.fr

